

C. NCL 168

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur d'inviter les représentants des membres et observateurs à la trente-troisième session du *Comité d'experts de l'Union de Nice pour la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques* ("Comité d'experts de l'Union de Nice"), qui se tiendra sous une forme hybride au siège de l'OMPI à Genève et par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne du lundi 1^{er} mai (10 heures) au vendredi 5 mai 2023 (17 h 30) (heure d'Europe centrale).

Le projet d'ordre du jour (document CLIM/CE/33/1 Prov.) et d'autres documents de travail sont disponibles sur le forum électronique à l'adresse <https://www.wipo.int/classifications/nice/nclcf/>, sous les projets CE331 et CE332.

L'interprétation simultanée sera assurée en français et en anglais.

Afin de faciliter leur enregistrement et leur participation, tous les participants sont priés de s'enregistrer en ligne à l'adresse https://www.wipo.int/registration/fr/form.jsp?registration_id=496, au moyen du code . Le Secrétariat de l'OMPI saurait gré aux participants de bien vouloir s'enregistrer en ligne dès que possible, et au plus tard le 21 avril 2023.

Tous les participants sont priés d'observer ce délai afin que les formalités nécessaires puissent être menées à bien pour permettre l'accès à la plateforme de participation à distance. Les représentants pourront indiquer dans le formulaire d'inscription s'ils participeront à la réunion sur place ou à distance et s'ils envisagent de prendre la parole. Tous les participants qui auront indiqué dans le formulaire d'inscription qu'ils participeront à distance seront contactés avant le début de la trente-troisième session du Comité d'experts de l'Union de Nice au sujet des modalités techniques d'accès à la réunion par l'intermédiaire de la plateforme en ligne et seront invités à un test de connectivité ainsi qu'à une brève séance de formation avant la réunion.

L'OMPI encourage la parité hommes-femmes à toutes ses réunions et saurait gré aux délégations de bien vouloir tenir compte de ce principe dans la désignation des participants.

Toute question relative à cette réunion peut être soumise au Secrétariat à l'adresse suivante : nivilo@wipo.int.

Le 27 février 2023

